

«Françoise Férat : « Je regrette que l'on brade notre patrimoine sans savoir ce qu'il va devenir. »»

21/02/2012

Vente du patrimoine monumental de l'Etat - Françoise Férat : «Je regrette que l'on brade notre patrimoine sans savoir ce qu'il va devenir.»

Françoise Férat – sénateur de la Marne – s'étonne des conditions dans lesquelles l'État compte vendre plusieurs de ses hôtels particuliers. En effet, l'hôtel de Clermont, l'hôtel de Broglie, l'hôtel de Vogüé et l'hôtel Mailly-Nesle devraient être mis aux enchères en mars. **« Aujourd'hui des hôtels particuliers, demain peut-être le Parc de Saint-Cloud menacé par le béton et qui risque de se transformer en aire d'accueil... et après, pourquoi pas l'Arc de Triomphe ? »**

On peut comprendre, en ces temps de crise particulièrement difficiles, que la somme de 250 millions d'euros que pourraient rapporter ces ventes paraisse « alléchante ».

Pour Françoise Férat, **« C'est de la vente de morceaux de l'histoire de notre pays dont on parle. Je ne m'oppose pas à la vente de notre patrimoine, je demande à ce que la vente et le devenir de ces bâtiments soient encadrés. »**

La sénatrice regrette à ce sujet que le décret du 10 février dernier relatif à la commission pour la transparence et la qualité des opérations immobilières de l'Etat ait élargi ses compétences sans prendre en compte l'aspect culturel.

C'est dans cet objectif que la sénatrice de la Marne avait déposé une Proposition de loi relative au Patrimoine monumental de l'État. L'esprit du texte était d'encadrer ce type de vente, non pour les empêcher, mais afin de garantir le respect de leur caractère culturel. Il s'agissait de réaffirmer l'importance de notre patrimoine monumental : son utilisation doit être respectueuse de son histoire, de son architecture, et de son rôle au regard de la mission de service public culturel. Il repose sur la mise en œuvre d'un principe dit de précaution, qui intervient à chaque étape du processus décisionnel applicable au patrimoine monumental de l'État.

Madame Férat regrette que, ce texte ayant été malheureusement dénaturé lors de sa seconde lecture au Sénat, on en arrive aujourd'hui **« à des solutions extrêmes et ce uniquement pour trouver rapidement de l'argent. »**

La sénatrice de la Marne propose : **« Plutôt que de brader des morceaux de notre histoire, on pourrait engager une réflexion sur leur valorisation dans le cadre d'une politique patrimoniale touristique qui ne manquerait pas d'apporter des devises à notre pays. On ne cesse de parler de la relance de notre compétitivité, ce pourrait être une piste. »**

Par ailleurs, la sénatrice rappelle **« Trouver 250 millions d'euros en vendant des morceaux d'histoire de France c'est une chose, mais il ne faut pas oublier la vraie question, celle de la réduction des dépenses publiques. »**

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)